

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
AU 14 NOVEMBRE 2012**

Chers citoyens
Chères citoyennes,

En vertu de l'article 955 du code municipal, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget. C'est avec plaisir que je vous transmets les informations suivantes :

États financiers et rapport du vérificateur pour l'exercice 2011

	PRÉVISIONS 2011	RÉALISATIONS 2011	RÉALISATIONS 2010
REVENUS			
Fonctionnement	1 097 831	1 074 728	1 202 259
Investissement	140 245	313 533	
TOTAL	1 238 076	1 388 261	1 202 259
Charges de fonctionnement	1 145 285	1 215 440	1 213 507
Excédent (déficit) de l'exercice	92 791	172 821	(11 248)
Moins : revenus d'investissement	(140 245)	(313 533)	
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(47 454)	(140 712)	(11 248)
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations	196 396	302 575	290 183
Remboursement de la dette à long terme	(117 800)	(76 290)	(72 378)
Affectations			
- Activités d'investissements	(31 142)	(22 904)	(116 453)
- Excédent (déficit) accumulé		56 406	(1 581)
Autres éléments de conciliation		2 664	(500)
TOTAL	47 454	262 451	99 271
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		121 739	88 023

PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2012

ADMINISTRATION

- Adoption d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux.
- Adoption d'une politique concernant le traitement des demandes de photocopies, de location de salle et de subvention.
- Adoption d'une politique pour l'émission des avis et des constats d'infraction.
- Formation d'un comité consultatif de développement local.

TRANSPORT

- Travaux de réfection, de pavage et de marquage sur le chemin Rockway Valley, une subvention de 64 300\$, échelonnée sur trois ans, a été accordée du Ministère des Transports, et une subvention 42 857\$ a été accordée du Député, M. Sylvain Pagé, dans le cadre du programme d'amélioration des chemins municipaux.
- Travaux de réparation du pavage et d'élitage sur l'ensemble du réseau routier.
- Travaux de pavage, de dynamitage, de marquage de la chaussée et de creusage de fossés sur le chemin du Lac-à-la-Loutre.
- Travaux de réfection de sections de trottoirs.
- Achat d'un rouleau compacteur et d'une remorque.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Achat d'équipement et poursuite de la formation des pompiers.
- Achat d'un nouveau camion de service usagé et d'un nouveau camion citerne usagé pour le service incendie en partenariat avec les municipalités d'Arundel, Barkmere et Montcalm, afin de respecter le schéma de couverture de risques.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Suivi du système de contrôle pour la vidange des installations sanitaires.
- Engagement d'un nouvel officier municipal en bâtiment et en environnement.
- Suivi et contrôle des cas de nuisances sur le territoire de la municipalité.

HYGIÈNE

- Ouverture d'un écocentre régional.
- Inscription au programme d'économie d'eau potable (PEEP).
- Recherche de fuite sur le réseau d'aqueduc.

LOISIRS ET CULTURE

- Reconstruction du terrain de tennis double.
- Réparation du système d'éclairage du terrain de balle et des bandes de la patinoire.

PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2013

- Travaux de pavage sur le chemin de Rockway Valley (section entre la rue du Pont et la rue du Château).
- Intensification du suivi du respect de la réglementation des propriétés riveraines.
- Installation de bornes sèches et poursuite de la formation des pompiers.
- Application d'un revêtement acrylique sur le nouveau tennis.
- Travaux de réfection du réseau d'aqueduc sur la rue Principale (section entre la rue Vert-Pré et rue du Fer-à-cheval) et rue du Vert-Pré (section entre la rue Bellevue et le Centre Jeunesse), réaménagement de la rue Principale (section entre rue du Pont et rue Turcotte). Une subvention en provenance de la taxe sur l'essence financera en parti ces travaux.
- Poursuite des travaux d'amélioration sur le chemin du Lac-à-la-Loutre.
- Demande de subvention dans le cadre du pacte rural régional, pour apporter des améliorations au Parc des Rapides et l'aménagement d'un stationnement à Gray Valley pour le Corridor Aérobique.

LISTE DES CONTRATS

Voici la liste des contrats devant être publiés en vertu de l'article 955 du Code Municipal : du 15/10/2011 au 15/10/2012

NOMS	MOTIFS	MONTANT
Les Entreprises Guy Desjardins	Travaux de pavage	172 917.73\$
Gilbert P. Miller & Fils	Gravier, dynamitage, location machinerie, Construction tennis	148 547.65\$
Municipalité d'Amherst	Cueillette et transport des matières résiduelles	67 418.40\$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que la rémunération et l'allocation du maire pour l'année 2012 est de 11 384.76\$ à la municipalité et de 2 344.02\$ à la MRC et celle de chacun des conseillers est de 3 794.88\$.

Veuillez prendre note que les prévisions budgétaires 2012 seront adoptées lors d'une session extraordinaire qui se tiendra le 12 décembre 2012 à 18h30 à l'hôtel de ville.

Évelyne Charbonneau, Mairesse.